

JANVIER/FÉVRIER 2025

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE,
FISCALE ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ LOCAL PARIS 19^e-20^e

ENTRÉE
LIBRE

POUR LA DÉFENSE DU CENTRE DE SANTÉ STALINGRAD

Les usagers et personnels du centre de santé Stalingrad, les syndicalistes, élu.es, représentant.es d'associations, militant.es politiques appellent à s'opposer à la décision de la direction de la Cramif de fermer plusieurs services. En effet, la restriction de l'offre de soins de santé accessibles dans le nord-est parisien est injustifiable et aurait des conséquences dramatiques :

- pour les 100 000 usager.ères impacté.es dans une zone où 40 % des gens renoncent aux soins et où seuls 20 % des spécialistes consultent sans dépassement d'honoraires ;
- pour les soignant.es et personnels menacé.es de licenciement ;
- pour l'ensemble des assuré.es, car ce centre est un bastion de la Sécurité sociale : depuis 1965, il offre des soins variés, grâce notamment à un financement basé sur les cotisations sociales. Déjà, au printemps 2024, un autre centre de santé, appartenant cette fois à la Croix-Rouge et situé rue Haxo, dans le 20^e, avait annoncé son intention de fermer. Un comité de soutien s'était alors constitué pour s'opposer à cette décision, sans succès jusqu'à ce jour.

Ce centre, comme les cinq autres d'Île-de-France de la Croix-Rouge qu'elle entend fermer, présente les mêmes caractéristiques que celui de Stalingrad. Il dispose d'une offre de soins très large et pratique des interruptions volontaires de grossesses (médicamenteuses). Pour l'heure, la Croix-Rouge insiste pour vendre les six centres de santé à un seul et même opérateur, ce qui disqualifie d'emblée les collectivités, les municipalités et la plupart des éventuels repreneurs à but non lucratif.

Pour défendre le centre Stalingrad :

- manifestation mardi 28 janvier à 12 h devant la Cramif, 17-19 avenue de Flandre
- réunion publique, jeudi 30 janvier à 18 h 30, mairie du 19^e, 5-7 place Armand Carrel 5-7 place Armand Carrel

CINÉ-DÉBAT

« JE NE SAIS PAS OÙ VOUS SEREZ DEMAIN »

Un documentaire écrit et réalisé par Emmanuel Roy (2023 - 63 mn)

jeudi 30 janvier à 19h30

Centre d'animation de la Place des Fêtes
2-4 rue des Lilas, 75019 Paris (métro: Place des Fêtes)

La projection sera suivie d'un débat animé par Léa Chaptal et Julie Lesure, accompagnatrices juridiques de la Cimade au Centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot

Reem est médecin généraliste au Centre de rétention administrative (CRA) du Canet, à Marseille. Elle soigne et accompagne des hommes qui y sont détenus. Le film, composé de quelques consultations, restitue son écoute. Les récits qui débarquent dans ce cabinet racontent une détresse physique et morale indéfinissable à laquelle l'institution ne donne aucune réponse. Ce centre semble servir à broyer les imaginaires d'une vie possible en France et les quelques récits qui nous parviennent suffisent à raconter toute la violence de la politique migratoire française. À chaque nouvelle consultation, Reem répète : « Je ne suis pas la police, je suis l'hôpital. » Mais que faire face à un monde qui utilise la police comme une force répressive ?



Une première grande vague d'actions coordonnées contre l'empire Bolloré est annoncée du 29 janvier au 2 février.

<https://france.attac.org/se-mobiliser/desarmer-l-empire-bollore/article/appele-a-des-journees-d-actions-contre-l-empire-bollore-du-29-janvier-au-2>
<https://france.attac.org/se-mobiliser/desarmer-l-empire-bollore/article/operation-marque-pages-contre-bollore>

Journée de débats «Convergeons pour la Sécurité Sociale»,

1^{er} février, de 10h à 17h, à l'Hôtel de ville de Montreuil. Deux tables rondes suivies de débats avec la salle.

Renseignements : convergencesantesecu@gmail.com – 06 08 93 84 93
<https://www.convergence-sp.fr/convergeons-pour-la-securite-sociale/>

Réunion mensuelle du Comité local Attac Paris 19^e-20^e, jeudi 6 février, 19 h 30, au Baranoux, 78 rue Compans, Paris 19^e (métro Place des Fêtes).

QUI SOMMES-NOUS ?

Association d'éducation populaire par l'action et la réflexion créée il y a 25 ans, Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19^e-20^e : attacparis20@attac.org ou 18 rue Ramus, Paris 20^e
Informations, réflexions, campagnes : <https://www.attac-paris19-20.org/>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

GAZA EST LE CIMETIÈRE DU DROIT INTERNATIONAL ET DE NOTRE HUMANITÉ



Le 7 octobre 2023, avec ses crimes de guerre, n'est pas le point de départ d'un chaos de plus de trois quarts de siècle, produit d'une occupation et d'une colonisation de remplacement (impliquant le nettoyage ethnique) qui n'avait pas atteint ses objectifs. Pour Gaza, c'est celui de dix-huit ans d'un blocus inhumain.

En octobre 2024, devant l'Assemblée générale de l'ONU, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, affirmait : il faut « replacer la situation dans le contexte d'un processus d'expansion territoriale et de nettoyage ethnique de plusieurs décennies qui vise à éliminer la présence palestinienne en Palestine ». Elle considérait « **le génocide comme faisant partie intégrante de l'objectif d'Israël visant à coloniser totalement les terres palestiniennes tout en éliminant autant de Palestiniens que possible et comme un moyen de parvenir à cette fin** ».

L'anéantissement d'un peuple

Gaza est pilonnée depuis quinze mois par l'armée israélienne au prix de milliers de morts civils, de 2 millions de personnes déplacées, affamées, sans abri, sans soins, et de destructions inouïes. Elle se trouve en permanence au bord de l'effondrement humanitaire. Alors que les chiffres officiels avancent un chiffre de 46 900 morts, une revue scientifique britannique, *The Lancet*, donnait **en juillet dernier** une estimation « basse » de 186 000 morts, soit près de 10 % de la population gazaouie. Et l'Unicef

affirme que la bande de Gaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant.

Un **génocide** (dont le risque est reconnu par les ordonnances rendues par la Cour internationale de justice en janvier, mars et mai 2024, et la réalité par plusieurs rapports de l'ONU et celui d'Amnesty International de décembre 2024), mais encore un **sociocide**, un **urbicide**, un **mémoricide** et autres mots en « cide » qui expriment la volonté d'un anéantissement total du peuple palestinien. « *Total* », car elle ne vise pas seulement les Gazaouis, mais aussi les Palestiniens de Cisjordanie et d'Israël.

Le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a déclaré, en octobre 2024 devant le Conseil de sécurité, que cette région se trouve au « *tournant le plus dangereux depuis des décennies* », ajoutant que le

niveau de destruction à Gaza « défie l'imagination ». Il s'est dit « *très préoccupé* » par des faits établis « *qui sapent les principes fondamentaux du processus de paix, potentiellement pour les années à venir* ». Cela inclut la tentative d'Israël de démanteler l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a-t-il ajouté, alors que le parlement israélien a adopté à la même période deux lois interdisant les activités de cette agence en Palestine occupée.

Adalah, l'organisation de défense des droits des Palestiniens d'Israël, a qualifié ce vote de « *tentative délibérée de retirer leur statut de réfugiés à 2,5 millions de Palestiniens et leur droit au retour* ». Ce qui permet d'effacer l'existence même des réfugiés ! Car le réfugié est, par essence, la représentation même de la présence palestinienne en 1948. Ce qui ne coïncide pas avec la fable sioniste, popularisée par l'ancienne première ministre Golda Meir, d'une « *terre sans peuple pour un peuple sans terre* ».

Vers un nouvel ordre régional ?

L'observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a affirmé devant le Conseil de sécurité, en octobre 2024, que « *toute la population du nord de Gaza risque de mourir* ». Selon lui,

Israël comprend que « *pour poursuivre sa campagne génocidaire et coloniale, il doit démanteler l'ordre international fondé sur le droit ou y inscrire une exception israélienne* ». Car Gaza est le cimetière du droit international et de notre humanité, avec la complicité active des États occidentaux et de leurs médias, qui déshumanisent les Palestiniens pour justifier le génocide. C'est ce que constatait, dès novembre 2023, Craig Mokhiber, alors directeur du bureau de New York du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, dans sa lettre de démission en raison de son impuissance.

Benjamin Netanyahu souhaite depuis longtemps instaurer, avec l'appui des États-Unis, un « *nouvel ordre régional* » et engage donc son pays sur divers fronts, ce qui explique les bombardements du Liban, et même de la Syrie, dès la chute de Bachar El-Assad. Et au-delà de la région, c'est l'équilibre géopolitique mondial et le droit international qui sont gravement menacés. ■

CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Nous recevons l'information à l'heure où nous rédigeons ces lignes. Nous faisons nôtre la déclaration de l'Association France Palestine Solidarité dont voici l'essentiel.

« On ne peut que se féliciter de ce premier pas, mais nous restons extrêmement prudents et mobilisés, échaudés par le précédent accord qui n'a pas permis que le cessez-le-feu soit définitif. Il est impératif de poursuivre la mobilisation internationale afin d'obtenir un cessez-le-feu définitif et l'évacuation totale de l'armée israélienne. L'accord prévoit en effet qu'elle demeure dans une partie de l'enclave palestinienne permettant à tout moment une nouvelle occupation de Gaza.

Le cessez-le-feu doit s'accompagner de la libération des otages israéliens ainsi que de plusieurs centaines de prisonnières politiques palestiniennes. Une extrême vigilance doit être portée sur la situation en Cisjordanie et à Jérusalem. Le nettoyage ethnique, le vol des terres et la répression s'y sont considérablement aggravés. Le gouvernement de Netanyahu n'a jamais caché sa volonté de l'annexer et le soutien de Trump lui est acquis.

La mobilisation doit continuer, ce sont l'occupation, la colonisation et l'apartheid israélien qui doivent prendre fin. Le peuple palestinien doit pouvoir exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. »